

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 31 MARS 2024

Le 31 Mars 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 24 Mars 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

M. ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	M. CAZAUBON Adjoint
Mme SCOTTO DI LUZIO	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. LAPARLIERE Adjoint
M. SONNI	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. FLEURT Conseiller M <sup>al</sup>
Mme GOFFREDI	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BOUDEAU	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M <sup>ale</sup>

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM SEGUIN, CROMER, SANS et SETTIER, Conseillers M<sup>aux</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

---

**RAPPORTEURS** : Bernard GUIRAUD et Jean-Claude LAPARLIERE

**469- OBJET** : Adoption du Budget Primitif 2025 - EAU

- Vu l'avis du conseil d'exploitation des services Eau et Assainissement qui s'est tenu le 24 mars 2025,
- Vu l'avis de la commission des finances qui s'est tenue le 25 Mars 2025,
- Sur proposition de M. le Maire,

**APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL MUNICIPAL**

**À L'UNANIMITÉ**

☞ Adopte par nature, après examen, chapitre par chapitre, le budget annexe 2025 de l'eau dont la balance générale s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

SECTION D'EXPLOITATION	↗	935 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	↗	484 000,00 €

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20250331-469-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 01/04/2025



Pour copie conforme  
Le Maire

**Bernard GUIRAUD**